Message de Ghislaine l'Huillier 10/12/2025

Je vous envoie le document que je viens de terminer de travailler, toujours sur cette branche familiale des Rémont. Il s'agit de la liquidation de la succession de Vitaline, décédée en décembre 1891.

Mais pour la comprendre, il faut que je vous raconte deux faits que vous ignorez peut-être.

D'abord, à la mort de ses parents, Vitaline s'est retrouvée à la tête d'une importante collection de tableaux. Tous ces tableaux valaient assez cher, mais de façon inégale. Comme Angélique n'en voulait pas, les deux soeurs restantes, conseillée par leur notaire M° Galin, ont pris le parti de faire organiser une vente aux enchères à Drouot, chacune d'entre elles rachetant lors de cette vente les tableaux qui lui plaisaient. C'est de cela dont il s'agit dans l'actif aux lignes nommant des "bordereaux".

Mais d'autre part, il semble que Vitaline ait eu un quatrième enfant 18 mois après son veuvage, donc pas de Gustave de Rémont. Cet enfant n'a pas été reconnu, mais dans son testament, elle lui alloue la somme de 20000 francs. Les trois soeurs apprennent cela à l'ouverture du testament et leurs maris parviennent à négocier avec le Maurice René en question d'abaisser la somme à 12000 francs. C'est ce qui s'appelle dans le passif "Transaction avec un tiers créancier".

Liquidation de la succession de Vitaline de Rémont, devant M° Galin, notaire à Paris (étude LVII), le 4 mars 1892. (Cote MC/ET/LVII/1152, vu le 4 décembre 2025)

Chapitre Ier Masse active

Argent liquide	3940
Reliquat de la vente mobilière faite par M. Paul Louis Chevallier	2373,70
Rétablissement par Mme Lhuillier pour bordereau de vente mobilière	7256 ?65
Rétablissement par Mme Vast-Vimeux pour bordereau de vente mobilière	210,10
Rétablissement par Mme de Barthélemy pour bordereau de vente mobilière	19831,80
Prorata d'arrérage d'inscription de rentes sur l'État n°333824 dont Mme de Rémont n'avait que l'usufruit	346
100 francs de rente 4 et demi pour cent normative Ces 100 francs de rente d'une valeur au cours moyen de la Bourse du jour du décès de Mme de Rémont étant de 105 francs deux centimes par quatre francs au lieu de rente de 2333, 88	2333,88
211 obligations Paris Lyon Méditerranée, fusion ancienne	95609,37

130 obligations Paris-Lyon-Méditerranée, fusion nouvelle	58305
30 obligations des Chemins de fer de l'Est	58235,75
16 obligations de la société Gaz et Eaux	8160
1 obligation Suez	604
20 actions des mines d'Aniche	300 000
Dividendes sur actions d'Aniche	6667
Fermages	208,50
Manque une page	29059,80
Total de la masse active	**592945,05**

Masse passive

Huit premiers articles sur la page manquante	5959,05
Compagnie d'assurances générales contre l'incendie	172,10
Garde et frais d'expertise	200
Loyers et réparations locatives de l'appartement du 21, avenue des Champs-Élysées	2064,90
Honoraires de l'architecte pour les réparation locatives	40
Droits de mutation	9500
Frais dus à M.Galin	361,45
Transaction envers un tiers créancier	12000
Frais de congé	7,55
Frais de liquidation	7000
Total de la masse passive	**37305,05**

Balance

Balance faite, le reliquat actif se trouve être de	555640

Dont le tiers pour chacun des copartageants 1/3

Est de **185213,33**

Deuxième partie Abandonnements, affectations à l'acquit du passif

I Madame Lhuillier

Pour fournir à Mme Lhuillier le montant de ses droits s'élevant …

Troisième partie Tableau synoptique des abandonnements

Articles	Nature de l'actif	Actif partageable	Mme Lhuillier	Mme Vast-V.	Mme de Barthélémy	Passif
1	Deniers comptants	3940	266,75	3555,12	118,13	
2	Reliquat vente mobilière	2373,70		257,78		2115,92
3	Rétablissement par Mme Lhuillier	7256,45	7256,45			
4	« « Mme Vast-Vimeux	210,10		210,10		
5	« « Mme de Barthélémy	19838,80			19838,80	
6	Arrérages de rente	346	115,33	115,33	115,34	
7	100 f. de rente 4 ½ % nominative	2333,88				2333,88
8	211 obligations PLM fusion ancienne	95609,37	43500,00	14300,00	303529,17	7250,00
9	130 obligations PLM fusion nouvelle	58305,00		58305,00		
10	30 « Est 3% anciennes	13140,00				13140,00

11	50 « Est 5%	32150,00		32150,00		
12	11 « Nord 3%	4985,75				4985,75
13	20 « chemins de fer départementaux	7960,00		7960,00		
14	16 « Gaz et Eaux	8160,00		8160,00		
15	1 « Suez	604				604
16	20 actions Mines Aniche	300000	120000	60000	120000	
17	Dividendes sur actions d'Aniche	6667,00				6667,00
18	Fermages	208,50				208,50
19	Bois de la Horgne	12358,50	12358,50			
20	Terre et bois de la Queue Bardin	1716,10	1716,10			
21	Bois du Rémont	11277,40			11277,40	
22	Prés de Létang	2889,50			2889,50	
23	Prés du Rocher du Diable	614,80			614,80	
		592943,05	185213,33	185213,33	185213,34	37305,05